



SNUDI FO 91

12, place des Terrasses de l'Agora 91000 ÉVRY

Aurore Combret : 07 69 35 82 68

Céline Dunos : 07 49 81 74 53

Corinne Candas : 07 83 06 02 86

David Roussel : 07 69 45 57 42

Ismahen Mantès : 07 49 56 51 66

Maud Le Brun : 06 51 59 56 29

eMail : 91snudifo@gmail.com

Site : snudifo91.fr



INVITATION congrès électif

Le **Mardi 13 octobre 2026** de 8h30 à 16h30 le SNUDI FO 91 réunit ses adhérents afin d'élire son Conseil Syndical.

Cette élection sera suivie par la première réunion du Conseil Syndical qui verra l'élection d'un Bureau Syndical.

Cher adhérent,

Le Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des écoles de L'Essonne (le SNUDI FO 91) réunit ses adhérents le mardi 13 octobre 2026.

Cette Assemblée Générale des adhérents est élective. À l'issue de celle-ci, un nouveau Conseil Syndical prendra ses fonctions. Les membres élus seront soit reconduits dans leur fonction soit nouvellement élus.

Tous les adhérents sont invités à y participer pour débattre de l'orientation et des initiatives syndicales à prendre pour les mois à venir et afin de donner mandat au Conseil Syndical qui portera ces orientations notamment sur les sujets suivants:

- Fermetures de classes
- Manque de remplaçants
- Refus de temps partiels et de disponibilité
- Mutations bloquées
- Manque de médecins des personnels
- AESH: recrutement massif, création d'un statut et respect des notifications MDPH individuelles
- Manque de places en ESMS
- Pour la défense des salaires, l'augmentation du point d'indice, afin de récupérer la perte abyssale de notre pouvoir d'achat ces dernières décennies
- Contre le recul de l'âge de la retraite qui se profile dans les années à venir

Tous les adhérents à **jour de cotisation** qui le souhaitent sont aussi invités à candidater s'ils ont plus d'une année d'adhésion à la date de dépôt de la candidature.

Si on est adhérent depuis moins d'un an (de date à date) on peut voter mais on ne peut pas candidater.

Pendant l'assemblée il est possible de candidater à

- Soit rejoindre le Conseil Syndical,
- Soit rejoindre la Commission de contrôle des comptes,
- Soit rejoindre la Commission de résolution des conflits.

Pour être valable, cet acte de candidature (pour le C.S. et/ou le B.S. ou une Commission) doit être enregistré impérativement par le Bureau du SNUDI FO 91 au plus tard le lundi 28 septembre 2026 avant minuit.

Acte de candidature ici → <https://snudifo91.fr/2026/09/01/invitation-congres-electif-du-snudi-fo-91-mardi-13-octobre-2026-a-evry/>

Inscription pour participer et demande de convocation au plus tard le lundi 05 octobre avant minuit ici en GOOGLE FORMS ici → <https://forms.gle/kaFACCusoYh93B9TA>

Pour participer, même si tu n'as pas besoin de convocation, il faut quand même compléter le formulaire d'inscription dans les délais.

Cette convocation en application du décret n° 2024-1038 du 6 novembre 2024 - article R214-38 (ex article 13) t'autorise à venir travailler pour ton syndicat et donc à défendre nos droits tout en continuant de toucher ton salaire.

Ce droit à participer à une AG de ton syndicat sur ton temps de travail, ce n'est pas un «acquis social» mais bien **une conquête sociale** obtenue par les collègues qui nous ont précédés dans les écoles. Les droits ne disparaissent que lorsqu'on renonce à les faire valoir.

Notre métier c'est enseigner, nous travaillons dans l'intérêt de nos élèves. Quitter la classe pour défendre nos conditions de travail, pour s'organiser et résister face aux dégradations de notre profession, c'est aussi dans l'intérêt de nos élèves.

Le SNUDI FO 91 n'est pas un syndicat de collaboration.

Nous ne recevons pas de consignes d'un parti politique, d'un groupement philosophique ou religieux.

Nous sommes libres et indépendants et nous ne rendons des comptes qu'à nos adhérents pas à la hiérarchie ou à un parti politique.

C'est pour cela que ta présence est nécessaire lors de cette assemblée des adhérents!

Le repas de midi sera participatif pour ceux qui le souhaitent. Chaque adhérent présent au repas est invité à apporter une entrée, un plat ou un dessert. La Trésorerie se chargera du pain, des boissons et de la vaisselle. Pense à noter quand tu t'inscris si tu participes au repas et ce que tu apporteras. Merci.

Nous comptons sur toi.

N'hésite pas à nous recontacter pour toute question.

Amicalement,

Aurore Combret

Secrétaire Départementale adjointe
07 69 35 82 68

Céline Dunos

Trésorière adjointe
07 49 81 74 53

Corinne Candas

Trésorière
Tél : 07 83 06 02 86

David Roussel

Secrétaire Départemental
Tél : 07 69 45 57 42

Ismahen Mantès

Secrétaire Départementale adjointe
Tél : 07 49 56 51 66

Maud Le Brun

Trésorière adjointe
Tél : 06 51 59 56 29

91snudifo@gmail.com

lien pour adhésion 2026 en ligne ici → <https://forms.gle/ZTDyaKyaevFdwozm8>